



**SYNDICAT CGT des Personnels  
des Organismes Sociaux**  
**[cgt.cpam74@orange.fr](mailto:cgt.cpam74@orange.fr)**

## **SUITE AU CSE EXTRAORDINAIRE DU 06 AVRIL 2021**

- **Création d'un centre de vaccination au sein du CES**

### Quel est le but ?

La situation de la vaccination dans notre département n'est pas bonne... et surtout moins que les autres départements de la région ! Alors, la Direction décide d'ouvrir un centre urbain en soutien.

Le projet a émergé suite à une concertation du personnel du CES en semaine 11.

L'arrêté préfectoral et l'avis de l'ARS ont été donnés le 25 mars 2021 et l'ouverture est prévue pour lundi prochain (le 12 avril 2021).

### Et on consulte quand les élus du CSE au fait ?

Une fois que le projet est bien ficelé et qu'on formalise cela dans un CSE extraordinaire seulement 5 jours avant la date de début !

Sauf qu'avec un plan du site et des documents non mis à jour, difficile de voir une envie d'intégrer les élus (*représentant le personnel rappelons-le*) dans le projet !

Nous suggérons qu'une visite des locaux serait plus parlant sauf qu'avec un délai aussi court, c'est pas possible... La faute à qui ?

La presse est même déjà informée alors que les élus du CSE n'ont pas encore donné leur avis !

*Voir image ci-dessous*

Nous tenons à rappeler que « la consultation du CSE doit impérativement précéder toute prise de décision par l'employeur et que c'est l'occasion pour les membres du CSE de formuler des avis et des vœux et d'obtenir des réponses à leurs interrogations. L'employeur rend compte, en la motivant, de la suite donnée aux avis et vœux du comité. »

Dans ce contexte sanitaire difficile où comme tout le monde nous souhaitons en sortir le plus rapidement possible, il faut prendre du recul et voir que la priorisation de la Covid-19 cause déjà ou va causer des dommages sur toutes les autres missions de l'Assurance Maladie, c'est pourquoi les élus CGT ne sont pas favorable à la création de ce centre puisque le CES abandonne sa mission de prévention et de relais des acteurs médicaux surtout pour un public précaire dont cela semble indispensable.



Que dire de sa préoccupation des conditions de travail actuelles des salariés...

**Nous sommes là pour vous représenter et vous informer, améliorer vos conditions de travail et mettre en place des actions préventives, n'hésitez donc pas à nous interpeller !  
Nous sommes ouvert à la discussion et au débat.**



*Annecy le 08/04/2021*